

RESTITUTION DE L'ATELIER DE CONCERTATION « COHESION SOCIALE ET SANTE » 12 JUILLET 2022

**Mobilisation des acteurs du territoire dans le cadre de la
candidature à la nouvelle programmation LEADER 2023-2027**



@PETR du Pays du Sundgau

Ambitions LEADER

2023-2027 : Être un territoire résilient et solidaire face aux crises

Objectif : -Concourir à l'inclusion sociale, préserver la cohésion sociale
-Améliorer l'environnement de santé (visibilité des métiers de la santé, recrutement) et l'accès aux soins sur le territoire

Animation : Atelier participatif organisé en trois temps : une présentation rapide d'éléments du diagnostic en plénière, l'énonciation de solutions à travers un world café et la priorisation de solutions en plénière. Il s'est déroulé à la salle Alpha de Saint-Louis Agglomération.

I- Cohésion sociale

a. Identification d'actions opérationnelles (world café)

Un des premiers sujets abordés par les participants est la lutte contre l'isolement des personnes âgées en milieu rural. **L'achat et l'aménagement d'un minibus** pouvant accueillir plusieurs personnes et sillonnant nos campagnes sont ressortis des échanges. Ce bus, animé par des jeunes (en service civique par exemple), circulerait sur plusieurs collectivités. Il proposerait des animations intergénérationnelles telles que des jeux de société, le journal, des collations... Il serait également intéressant que ce bus facilite l'accès au numérique pour les personnes isolées à travers des ateliers de formation et d'accompagnement des démarches dématérialisées. La mise en place de ce bus faciliterait le dialogue entre les jeunes et les seniors. Toutefois, il convient de noter que les besoins sociaux diffèrent entre les milieux urbains et ruraux, qui ne présentent pas forcément les mêmes formes d'isolements et de solitude. Par exemple, en ville, les personnes seules ne sont pas forcément des personnes âgées. Il serait donc intéressant de mettre également en place ce minibus en zones urbaines.

Les participants souhaiteraient que la mise en place de **cafés et restaurants intergénérationnels**, espaces d'échanges privilégiés, soit davantage soutenue financièrement. Le développement de **jardins partagés** est à associer à celui des **tiers lieux** sur le territoire. Ces jardins seraient entretenus de manière intergénérationnelle et permettraient à toutes les générations de redécouvrir les fruits et les légumes autrement. Le partage et la transmission du savoir et des valeurs des anciens aux jeunes générations serait ainsi permise. Des animations proposées par les seniors à destination des jeunes, telles que des **formations au jardinage et des ateliers cuisine** seraient pertinentes. Elles permettraient d'apprendre aux jeunes à cuisiner, à associer les produits de la nature en intégrant les valeurs de nos ancêtres.

Dans le même sens, la création **d'ateliers intergénérationnels de transformation des produits alimentaires** (légumes, fruits, charcuterie...) est à développer sur le territoire. Ces ateliers permettraient de lutter contre le gaspillage (de fruits notamment) et de développer la valorisation des fruits trop mûrs ou non ramassés dans les vergers (cas des vergers à proximité de Bâle). Ces ateliers permettraient de développer le lien intergénérationnel entre les jeunes produisant de la matière première et les personnes plus âgées qui la transformeraient. L'idée de créer un **lieu rassemblant des ateliers de transformation, des points de vente de produits et des jardins partagés** est ressortie des échanges.

Similaires aux ateliers de transformation de produits alimentaires, la mise en place **d'ateliers intergénérationnels de bricolage, réparation et maintenance de matériels**, est à développer sur le territoire (par exemple, des ateliers de menuiserie, de recyclage de matériel).

Concernant l'accompagnement aux personnes victimes de violences, il a été déploré l'absence d'accueils d'urgence sur Saint-Louis Agglomération et la fermeture de celui de Battenheim. Les accueils les plus proches se situent désormais sur Mulhouse, ce qui accentue la vulnérabilité de ces personnes. La **création d'un accueil d'urgence sur Saint-Louis Agglomération** est donc nécessaire (pour les femmes notamment). Dans cette démarche, des partenariats avec l'association « Pas à Pas » située sur Saint-Louis, serait pertinente.

Dans le cadre de la lutte contre les violences perpétrées sur les enfants, la **création d'un lieu de visites médiatisées** dans le Sundgau serait nécessaire. Ce lieu permettrait à un

parent de garder un droit de visite médiatisé par la présence d'un juge lors des rencontres avec son enfant (décision judiciaire). Ces espaces existent sur Saint-Louis Agglomération, mais pas dans le Sundgau.

Des **actions de prévention des addictions** sont à développer et à soutenir sur le territoire. Les actions prévues en ce sens dans les Contrats Locaux de Santé (CLS) pourraient être soutenues financièrement par le programme LEADER. En effet, les addictions sont de plus en plus importantes et diverses chez les jeunes, y compris chez les enfants, particulièrement exposés aux écrans. D'autre part, la consommation de stupéfiants est en augmentation, notamment du fait de la proximité avec les frontières. Par conséquent, l'accompagnement des toxicomanes est à développer. Il serait pertinent de mettre en place ces actions de prévention en partenariat avec l'association « Le Cap » et les services de prévention de Saint-Louis Agglomération. Les deux Contrats Locaux de Santé (Altkirch et Saint-Louis Agglomération) sont à croiser afin de soutenir financièrement certaines actions inscrites.

Afin de maintenir les personnes présentant un handicap chez elles, le **développement des aides à domicile** est à soutenir sur notre territoire. De même, **l'accompagnement des aidants**, c'est-à-dire des personnes accompagnant une personne âgée ou présentant un handicap, est à développer. Cet accompagnement peut être un soutien psychologique et social, comme le permettent les **cafés des aidants**, présents sur Altkirch et Saint-Louis Agglomération. La mise en place d'une **plateforme des aidants**, pourrait permettre à ces derniers de se reposer et de prendre des vacances sereinement en étant remplacés. L'identification de **bailleurs de fonds** sur ces thématiques est à effectuer.

L'enjeu est également de **promouvoir les richesses des métiers d'aidant** afin d'augmenter le nombre de postes d'aides à la personne sur le territoire. La mise en place de **formations d'accompagnement** des personnes âgées ou présentant un handicap, permettrait de combler en partie le manque de ressources humaines dans ce domaine. La création d'un **forum de rencontre transfrontalier entre des étudiants en santé** est à envisager.

L'accompagnement d'un **projet de coopération transfrontalière franco-allemand dans le domaine du handicap** est à réfléchir. Ce projet proposerait des activités culturelles, des séjours transfrontaliers (rencontres, sorties, ski...) et la création d'un café des aidants transfrontalier. Une de ces ambitions est de proposer des formations professionnelles puis un travail aux personnes en situation de handicap au sein de la zone transfrontalière. La mise en place d'un **bus transfrontalier** à destination des personnes présentant un handicap est également envisagée.

La création d'un **info-bus** promouvant les actions et spécificités des territoires est à envisager. Cet info-bus permettrait de développer le lien entre les zones urbaines et rurales et de valoriser leurs complémentarités et avantages respectifs. Des activités seraient proposées autour des arrêts de l'info-bus et du canal afin de mieux exploiter ce dernier : itinéraires d'informations pédestres, trottinette le long du canal, ... De même, des circuits avec des arrêts stratégiques aux fermes, aux observatoires panoramiques, et à proximité de balises d'informations valorisant le territoire sont à créer. Des **événements de valorisation de l'info-bus** promouvant le brassage inter territoires, infra GAL (Groupe d'action locale) et urbain/rural augmenteraient le succès de cette initiative. L'utilisation des **bâtiments situés en bord de canal** permettraient de créer davantage de liens entre les habitants.

b. Priorisation des actions (plénière) :

- Mise en place du minibus et de l'info-bus qui permettraient de circuler sur le territoire en créant du lien entre les personnes isolées et des personnes ayant envie de rencontrer du monde
- Création de jardins partagés et d'ateliers de transformation (en intergénérationnel)
- Aides à domicile, aide et accompagnement des aidants de personnes ayant un handicap, café des aidants transfrontaliers (favoriser le lien entre les aidants)

II- Santé

a. Identification d'actions opérationnelles (world café)

Une des idées ressorties des échanges est la mise en place de **groupements d'employeurs** pour faire face à la pénurie de main d'œuvre. Ces groupements seraient intéressants afin de pallier la fuite du personnel vers la Suisse voire l'Allemagne (qui s'aligne sur le salaire suisse pour être attractive). Ils s'inscriraient dans une stratégie de communication commune. Les acteurs pourraient travailler ensemble afin de **mutualiser certains postes spécifiques** et leurs financements (informaticiens, qualitatifs...) et créer un **service d'intérimaire** dans le secteur de la santé.

Les participants estiment qu'il faut soutenir davantage les **actions de valorisation et de promotion des métiers de la santé** auprès des jeunes. De telles actions sont inscrites dans les deux contrats locaux de santé du territoire (Altkirch et Saint-Louis Agglomération). Un **inventaire des formations** existantes dans le domaine de la santé et du handicap sur le territoire est à construire.

L'amélioration des services de transport vers les espaces de soins (Transport à la Demande (TAD), minibus...), notamment pour les personnes ne rentrant pas dans les critères de transports sanitaires, est nécessaire. La fermeture potentielle de la clinique de Saint-Louis, justifie l'importance de l'amélioration de ces transports. Les participants se sont demandés si le financement d'une association permettrait de soutenir cette clinique.

La mise en place d'un **service mutualisé unique d'orientation et d'information** afin de diriger les personnes vers les services de santé adéquats serait pertinente. Ce service permettrait de mieux conseiller les personnes nécessitant des soins lorsque leurs cabinets médicaux sont injoignables par exemple. De même, une **meilleure communication sur les services d'information existants**, tels que la CPAM (qui peut proposer un médecin) est à mettre en place.

Le diagnostic de territoire effectué par le bureau d'étude montre que la proportion de personnes âgées de plus de 75 ans a fortement diminué sur le territoire. Un manque d'établissements spécialisés dans l'accueil de personnes âgées et une aide à domicile pas suffisamment développée pourraient expliquer en partie ce constat. En ce sens, **la cartographie de l'offre de soins existante** sur le territoire (aides à domicile, soins à domicile...) mise à jour régulièrement **ainsi que de l'offre de répit temporaire pour les aidants** (hébergements temporaires, y compris d'urgence) serait pertinente. Cette offre de répit permettrait aux aidants de se reposer et de se relayer entre eux. Il serait également intéressant de **structurer en un réseau les services d'aides à l'enfance**.

Le **financement de matériel et d'équipements** favorisant la télémédecine et le suivi médical à domicile est nécessaire. L'achat de véhicules faciliterait le suivi à domicile (l'Agence Régionale de Santé pourrait être un potentiel co-financeur). L'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire doit être soutenue financièrement, notamment dans l'achat de nouveaux matériels (par exemple, le matériel optique coûte environ 28 000 euros).

Les participants ont évoqué l'importance préoccupante du diabète et de l'obésité morbide sur le territoire. Des **actions de prévention et de sensibilisation sur l'importance de l'alimentation pour la santé**, telles que des **ateliers cuisine**, sont à mettre en place. Dans le même sens, l'accompagnement financier d'installations de producteurs locaux et d'ateliers de transformation alimentaires est à développer. Une **sensibilisation sur les bienfaits d'une activité physique pour la santé** est nécessaire, elle peut passer par la pérennisation des pédestres sur le territoire.

Plus généralement, **un accompagnement adéquat des personnes**, en rapport avec leurs problèmes de santé (diabète, anorexie, addiction...), est nécessaire. Plus que du conseil, cet accompagnement favoriserait les changements de comportements à travers la mise en place d'actions concrètes (cours de cuisine...). Concernant l'accompagnement des personnes souffrant d'addictions, il convient d'identifier les besoins des structures spécialisées dans le domaine.

b. Priorisation des actions (plénière)

- Prévention santé : alimentation (installation de producteurs, cours de cuisine), activité physique, addictions
- Accompagnement des aidants (information, formation), création de lieux de vie temporaires et mutualisés pour qu'ils se reposent
- Coordination/groupement d'employeurs du secteur médicosocial pour coordonner et faire face à la pénurie de main d'œuvre



@PETR du Pays du Sundgau